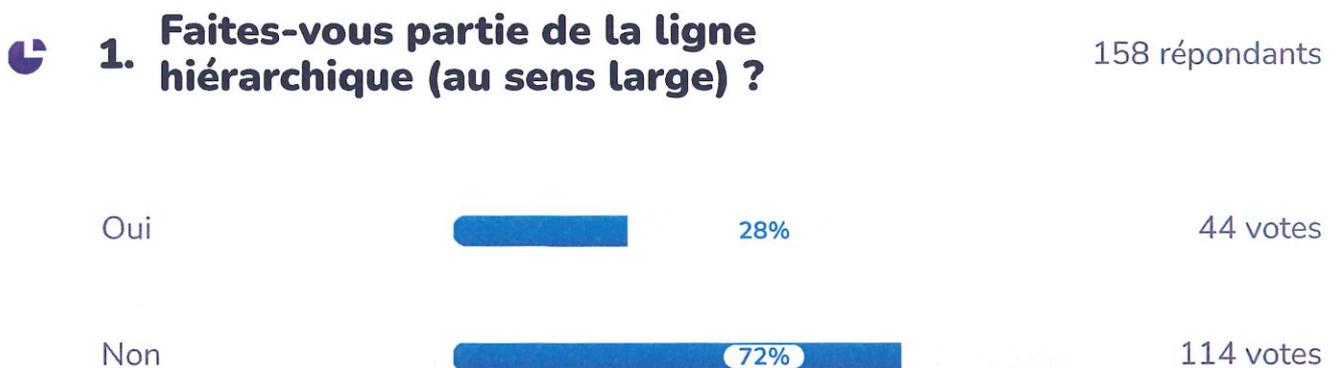


Enquête BEST - Ne pratique pas le télétravail

Nombre de participants : 158



Chaque fois que je prévois une journée de télétravail, elle est annulée pour des rendez-vous ou réunions de dernière minute		4%	6 votes
Je ne souhaite pas entremêler vie privée et vie professionnelle		12%	18 votes
Je ne dispose pas, à la maison, de l'équipement nécessaire (PC, Internet, etc.)		14%	21 votes
La Ville n'intervient pas dans mes frais de chauffage, électricité, ordinateur, imprimante, etc.		18%	27 votes
Je n'y vois aucun intérêt (je fais quand même les trajets pour les enfants, je n'ai pas de "chez moi", j'ai une activité en centre-ville après le travail, je ne sais pas me concentrer à la maison, etc.)		5%	8 votes
Je suis déjà seul(e) à la maison, j'ai besoin du contact de mes collègues		9%	14 votes
Autres raisons (Vous pouvez développer à la question suivante)		15%	22 votes

Si vous avez répondu "Autres" quant aux motifs de ne pas télétravailler,

3. vous pouvez préciser ci-dessous (dans le cas contraire, inscrivez "Néant" et validez. Merci)

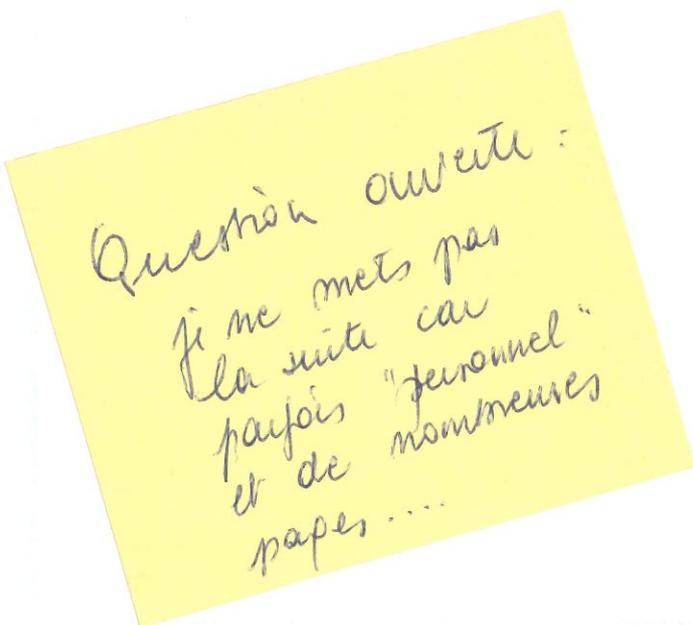
141 répondants

Car mon chef de département attend l'engagement de mon futur chef de service pour introduire ma demande d'autorisation de télétravail.

Néant

NEANT

Je dois travailler avec divers services "de visu" (ex: reprographie) pour le bon fonctionnement de mes dossiers, donc, c'est incohérent de faire du TT. A savoir aussi, que cela devient compliqué de gérer des dossiers par l'absence de chef-es au quotidien, pour lesquels, il faut soit la signature, soit leur avis pour avancer dans des dossiers (ex: bon de commande). Donc, les dossiers prennent plus de temps et il faut revoir sa ligne du temps en fonction des jours de TT qui ne sont pas toujours les mêmes :(En voyant les collègues journalièrement, on peut avoir la réponse (même entre deux portes) et ainsi continuer ! Quand les gens sont en TT, on doit parfois appeler 3 ou 4 fois pour avoir l'unique réponse qui aurait pris 30 secondes au bureau. On peut aussi avoir besoin d'un échange verbal au bureau qui débloque parfois des situations (réflexions en posant une question de vive voix en présentiel) que c'est moins spontané par téléphone.



Néant

Néant

Néant

Neant

néant

Néant

néant

temps partiel

néant

Avez-vous d'autres remarques à formuler par rapport au télétravail à



4. la Ville de Namur en général (si vous ne souhaitez pas répondre, indiquez "Néant" et validez. Merci)

138 répondants

Le télétravail a été vendu comme une possibilité donnée aux agents d'améliorer leur bien-être au travail et je ne peux personnellement pas en bénéficier actuellement !

Permettre a toutes les fonctions d'avoir au moins un jour de télétravail

NEANT

Dans d'autres administrations, ils fournissent le matériel nécessaire pour l'employé-e (pc, smartphone, imprimante) et interviennent dans les frais mensuels (électricité, chauffage, connexion internet, achat de cartouches, frais de gsm...). Pourquoi la ville ne suit-elle pas ce mouvement?

J'en ai fait de temps à autre...

Néant

J'apprécie le fait d'avoir 10jours de télétravail possible dans mon horaire. J'ai peu l'occasion de les utiliser vu mes missions mais cela reste possible et ça c'est très positif! Merci

Le télétravail est autorisé afin de ne pas déplacer

Néant

Néant

*Question ouverte :
je ne mets pas la suite car parfois "personnel" et de nombreuses papes....*